

LETTRE DE RENTRÉE DES IA-IPR – préambule commun

À Mesdames et Messieurs les professeurs et les conseillers principaux d'éducation

Nous espérons que vous abordez cette nouvelle année avec enthousiasme et énergie et nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux collègues qui entrent dans le métier et dans l'académie. Nous remercions les tuteurs, les mentors ainsi que chacun et chacune d'entre vous qui les accompagnez dès leur arrivée et facilitez leur prise de fonction dans les établissements.

De nouveaux enjeux nous attendent en cette rentrée ; ils s'inscrivent dans le temps long des transformations profondes de notre école et nous engageant collectivement : plus que jamais, pour les accomplir, nous avons à cœur d'être unis pour l'école, dans l'ambition partagée de l'élévation du niveau général des élèves, de leur égal accès à la culture et aux savoirs, de la lutte contre toutes les formes d'assignations, du développement de l'esprit critique et de l'exercice de la citoyenneté, de l'obtention d'une orientation choisie et réussie, d'un climat scolaire apaisé, en vue de l'épanouissement, de la réussite et de l'accomplissement de tous nos élèves.

L'académie en mouvement

➤ Un nouveau Recteur

Monsieur Etienne Champion a été nommé [Recteur de l'académie de Versailles](#) en conseil des ministres le 13 juillet 2023, par décret du Président de la République.

En cette rentrée, Monsieur le Recteur nous invite, forts des avancées et des transformations réalisées ces dernières années, à continuer à œuvrer collectivement pour aller plus loin sur la voie de la réussite, de l'émancipation et du bien-être de la communauté éducative et de tous les élèves, quelle que soit leur origine géographique ou sociale.

➤ CNR Éducation, « Notre école, faisons-la ensemble »

Après une première année de mise en œuvre qui a permis de soutenir de façon très concrète, via le fonds d'innovation pédagogique, l'émergence et la mise en place de projets pédagogiques durables dans et pour les établissements, la démarche des concertations [Notre école, faisons-la ensemble](#) a vocation à se diffuser dans les territoires. Pour vous aider à construire en équipe les réponses pédagogiques au plus près des besoins de vos élèves, les équipes de suivi départementales et la [CARDIE](#) sont mobilisées au long cours à vos côtés, pour construire des transformations tangibles.

➤ Célébrer l'esprit olympique et paralympique à l'École pendant toute l'année 2023-2024

Cette année scolaire est l'occasion de faire vivre au cœur de l'École les valeurs du sport olympique et paralympique : engagement, excellence, égalité, respect, amitié, inclusion et partage. [Ouvrons grand les Jeux](#), car il y a là l'opportunité de favoriser la construction d'une citoyenneté active et engagée, sur la base des trois piliers *bouger, apprendre et découvrir*. Les jeux olympiques et paralympiques d'été se dérouleront en France respectivement du 26 juillet au 11 août et du 28 août au 8 septembre 2024. Durant toute l'année scolaire 2023-2024, l'École est appelée à faire vivre à ses élèves toutes les dimensions du sport : physiques, culturelles, artistiques, citoyennes, patrimoniales.

Chaque discipline ou spécialité pourra ainsi porter une attention particulière à ces différentes dimensions à travers ses contenus d'enseignement et au-delà dans le cadre de l'héritage des JOP24. Des ressources seront à votre disposition sur tous les [sites des enseignements disciplinaires](#) pour soutenir votre démarche pédagogique.

L'inspection à vos côtés pour vous accompagner

➤ Des enjeux partagés de réussite et de mixité sociale

Les corps d'inspection sont pleinement engagés pour vous accompagner et soutenir votre mission éducative. La nouvelle [circulaire des missions des IA-IPR et des IEN](#) souligne l'importance de notre présence dans les classes et les établissements scolaires pour vous apporter une expertise didactique, pédagogique et éducative. Nous avons à cœur d'accompagner les parcours de chacun et chacune d'entre vous dans une logique de proximité et nous demeurons à votre écoute pour toute question relative aux programmes et leur mise en œuvre, aux certifications, aux examens et aux concours, mais aussi pour toute question transversale ou éducative, par exemple en matière de transmission, de respect et de faculté à faire vivre les principes et valeurs de la République au quotidien dans vos classes et dans vos établissements.

Notre priorité commune demeure la réussite de tous les élèves, en favorisant la mixité sociale et en élevant leur niveau académique. Pour atteindre ces objectifs, nous vous accompagnerons dans l'exploitation des évaluations internes, de différentes [études et statistiques](#), qu'il s'agisse des [évaluations nationales](#) et des tests de positionnement (de sixième, de quatrième et de seconde), des enquêtes internationales ou encore des résultats aux examens. Cette

démarche nous donnera l'opportunité de réfléchir ensemble aux compétences mises en jeu, en vue de faciliter une orientation éclairée des élèves vers des parcours d'étude et des projets professionnels adaptés à leurs aptitudes et leurs aspirations.

En lycée, nous continuons à vous accompagner plus spécifiquement dans l'actualisation de vos projets d'évaluation de l'établissement et dans les implications qui découleront du réajustement du baccalauréat et de ses [modalités d'évaluation](#). Nous vous invitons à consulter régulièrement les sites académiques disciplinaires ou de spécialité, où figure une information institutionnelle actualisée en matière de programmes et d'examens, au plus près de la parution des notes de service ou des circulaires au [Bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports](#).

➤ **Le cap des savoirs fondamentaux et la mise en œuvre d'une nouvelle sixième**

La priorité donnée aux savoirs fondamentaux est réaffirmée, sous le pilotage du conseil académique des savoirs fondamentaux et dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route académique pour les savoirs fondamentaux. L'ambition majeure réside dans l'amélioration du niveau général et la réduction des inégalités de performances : il s'agit en premier lieu de garantir la maîtrise des savoirs fondamentaux par tous les élèves, de sécuriser le parcours scolaire entre l'école et le collège, de renforcer l'estime de soi, la motivation et la persévérance des élèves. Quatre focales y revêtent une place singulière : le plan maternelle, le plan mathématiques, [l'éducation prioritaire](#) et la nouvelle sixième.

La mise en œuvre de la nouvelle sixième s'inscrit dans la continuité des actions déjà engagées à l'école primaire, pour permettre à chaque élève de maîtriser les savoirs fondamentaux indispensables à la suite de sa scolarité. Elle prévoit notamment de faciliter l'entrée des élèves au collège par l'intervention possible de professeurs des écoles avec qui nous vous invitons à collaborer étroitement, en particulier pour la mise en place de l'heure hebdomadaire de soutien ou d'approfondissement en français ou en mathématiques, et autour des compétences interdisciplinaires liées aux savoirs fondamentaux. Devoirs faits, pour lequel vous trouverez des [pistes académiques dédiées](#), est rendu obligatoire dans la nouvelle sixième, afin de réduire les inégalités devant les apprentissages et de permettre aux nouveaux collégiens d'acquérir une autonomie dans le travail personnel.

De nombreuses et riches ressources nationales et académiques vous aident à bâtir cette [classe de sixième au plus près des besoins des élèves](#). Dans la lignée des webinaires de mai et juin 2023, les IA-IPR se mobilisent en cette rentrée au sein des réunions d'équipe, de bassins et des cellules départementales dédiées, pour répondre à vos questions et vous offrir des pistes de travail et de mise en œuvre adaptées et fructueuses au cycle 3 et au cycle 4.

➤ **Assurer la continuité pédagogique**

Ce début d'année scolaire est aussi marqué par la construction des plans de [remplacement](#) de courte durée spécifiques à chaque établissement. L'objectif est de créer une solution souple et efficace pour garantir la continuité de l'enseignement, en tenant le cap des ambitions pédagogiques et éducatives qui fédèrent le projet d'établissement. Les corps d'inspection accompagnent les établissements et leurs équipes, pour viser une mise en œuvre pertinente et adaptée de la continuité pédagogique, en fonction des contextes et des objectifs d'apprentissage, tout en mettant à disposition des ressources pédagogiques accessibles sur l'ensemble des sites des enseignements disciplinaires.

➤ **Se former pleinement et différemment**

Depuis 2022, la transformation de la formation continue s'opère via [l'EAFC](#) pour répondre avec plus de cohérence et de proximité aux besoins et aux attentes des personnels formés. À partir de la rentrée 2023, afin d'offrir une souplesse d'organisation et de répondre à l'objectif de continuité pédagogique, les modalités de la formation continue évoluent : renforcement de l'offre de formation hybride et des formations de proximité, mise en place de parcours de formation reposant sur une série de modules plus courts et répartis sur l'ensemble de l'année scolaire, dont des [modules de formation hors temps scolaire](#). La transformation est complexe dans son organisation et ses enjeux, et nous nous emploierons à vous conseiller et vous accompagner au mieux, collectivement ou individuellement, dans la construction de votre parcours de formation.

Nos élèves et leurs parcours

➤ **L'éducation artistique et culturelle vectrice d'émancipation**

Champ privilégié d'expression, d'appréhension du sensible et de compréhension du monde contemporain, l'éducation artistique et culturelle, dans l'ambition de sa généralisation, s'affirme comme levier de réussite des élèves. Pour y répondre, [les dispositifs impulsés par l'académie](#), Projet Artistique et Culturel en Territoire Educatif, Programmes d'excellences et dispositifs nationaux sont proposés à l'ensemble des équipes pédagogiques. Chaque établissement doit notamment s'appuyer sur la dotation [Pass Culture](#) étendue en cette rentrée de la sixième à la terminale pour mettre en œuvre des projets pédagogiques partenariaux de qualité.

➤ **Découvrir les métiers à partir de la classe de cinquième et développer les compétences à s'orienter**

La [découverte des métiers](#) est introduite dès la classe de cinquième : elle a pour objectif de faire découvrir aux élèves un panel élargi de métiers et plus largement de développer leurs compétences à s'orienter tout au long du cycle 4.

Dans ce contexte, une [sitographie académique](#) et le [site de l'Onisep](#) vous proposent de nombreuses ressources. Outre la mise en place de temps d'expériences des élèves avec le monde professionnel, nous vous incitons aussi à développer leurs compétences à s'orienter dans le cadre de vos séquences pédagogiques disciplinaires, et dans la mise en œuvre de projets disciplinaires et interdisciplinaires liés aux parcours éducatifs et aux métiers de demain.

➤ **Engagement, valeurs et citoyenneté**

Les [concours mémoriels et civiques](#), les rendez-vous qui marquent l'année 2023-2024 ([année de la physique](#), JOP 24, 80ème anniversaire du débarquement...), sont autant d'occasions d'engager les élèves dans une démarche de projet émancipatrice, favorable au développement de l'esprit critique. C'est l'occasion d'incarner dans les classes, au sein des enseignements et dans la relation pédagogique quotidienne la transmission et le partage des valeurs de la République. La nouvelle [labellisation "classes engagées" et "lycées engagés"](#) vient accompagner et valoriser cette dynamique d'une [citoyenneté en actes](#).

Dans le cadre de la [prévention de la violence en milieu scolaire](#), le programme pHARe est étendu cette année à l'ensemble des écoles et des collèges et concernera aussi les lycées. Deux temps forts peuvent être l'occasion de mobiliser vos élèves et de les sensibiliser aux phénomènes de harcèlement : [la Journée nationale de lutte contre le harcèlement](#), prévue le 9 novembre prochain, et le concours annuel du [Prix Non au harcèlement](#).

Les projets d'[éducation au développement durable](#) et le dynamisme des éco-délégués portent aussi une dynamique citoyenne essentielle dans le cadre de la transition écologique ; le [site académique de l'éducation au développement durable](#) vous offre un appui précieux pour vous y inscrire.

Toutes vos actions en faveur de [l'égalité entre les filles et les garçons](#) encouragent la construction d'un climat scolaire apaisé et contribuent à une culture de l'égalité, de la mixité et du respect mutuel, que le [Plan II, Elle, On](#), dans son engagement déterminant contre les violences sexistes et sexuelles, rappelle comme essentielle à l'épanouissement, l'orientation choisie et la réussite de nos élèves.

Au regard de ces fortes ambitions et de ces enjeux pour nous toutes et tous déterminants, les inspecteurs et inspectrices d'académie-inspecteurs et inspectrices pédagogiques régionaux vous renouvellent leur volonté d'être à votre écoute et à vos côtés. Nous nous réjouissons par avance de nos démarches concertées, dans l'objectif de suivre et de faciliter vos projets et vos expérimentations pédagogiques.

Soyez assurés, chères et chers professeurs et conseillers principaux d'éducation, de toute la considération et la gratitude que suscitent votre travail et votre engagement.



ACADÉMIE
DE VERSAILLES

Liberté
Égalité
Fraternité

Inspection Pédagogique Régionale
Physique Chimie

Lettre de rentrée Octobre 2023

Nous remercions par avance le professeur coordonnateur de bien vouloir transmettre cette lettre à l'ensemble de ses collègues. La version numérique de ce document est téléchargeable sur le site académique disciplinaire à l'adresse <https://phychim.ac-versailles.fr>

L'équipe des IA-IPR renouvelée

L'équipe de l'inspection pédagogique de physique-chimie évolue à nouveau en cette rentrée scolaire : nous souhaitons à notre collègue Bertrand LISSILLOUR une bonne continuation à Nantes, sa nouvelle académie d'exercice.

Nous avons le plaisir d'accueillir notre nouvelle collègue Emmanuelle LAAGE qui arrive de l'académie de Normandie où elle exerçait des missions d'IA-IPR.

Nous félicitons par ailleurs notre collègue Myriam MAUTOUCHET qui occupe dorénavant le poste de Vice-doyenne de l'académie.

Vous trouverez sur notre [site disciplinaire](#) la répartition des bassins d'éducation et des dossiers au sein de l'équipe des IA-IPR, la composition de l'équipe des CMI qui nous accompagnent et la liste des groupes de travail disciplinaires que nous animons.

Les nouveaux programmes de l'année

Le programme de sciences au cycle 3 est paru au [BO du 22 juin 2023](#), mis en application dès cette rentrée.

Les [programmes d'enseignement scientifique de première et de terminale](#) ont été révisés et publiés également au BO du 22 juin 2023. Celui de première est en application dès cette rentrée et celui de terminale le sera à la rentrée 2024.

D'autres programmes sont également susceptibles de vous intéresser :

- ↪ le programme de l'enseignement de mathématiques intégré à l'enseignement scientifique en première générale est défini par l'arrêté du 6 juillet 2022 publié au BO n° 27 du 7 juillet 2022
- ↪ le [projet de programme de technologie](#) au cycle 4

Les savoirs fondamentaux et la nouvelle heure de 6e

Pour accompagner la mise en place de l'heure de soutien ou/et d'approfondissement, nous mettons à votre disposition sur le site disciplinaire des [fiches d'actions pédagogiques](#) pouvant être traitées dans le cadre de notre discipline pour renforcer :

- la compréhension de l'écrit
- la compréhension de l'oral
- la maîtrise des nombres, calculs, grandeurs et mesures
- la représentation et l'analyse de données

Un groupe de travail constitué de professeurs travaillera durant l'année à produire des activités pour illustrer concrètement chacune des fiches relatives aux savoirs fondamentaux et également accompagner la mise en place du nouveau programme dans vos classes.

Le nouveau programme de cycle 3

Il redéfinit les contenus du cycle 3 et explicite en particulier ce qui est traité en cours moyen (CM) et en classe de sixième.

Ce programme donne une place privilégiée à l'acquisition des savoirs fondamentaux, encourage à raisonner et à développer leur esprit critique (distinction connaissances et croyances), et met en avant l'importance des éducations transversales (santé, développement durable, sexualité, citoyenneté)

Au cours du mois d'octobre 2023, nous déployons sur vos bassins des animations dédiées à l'explicitation de ce programme. Nous pourrions échanger sur les enjeux et les points didactiques clés.

Calendrier des examens et Parcoursup

Les dates des examens 2024 ont été publiées au [BO du 28 septembre 2023](#), en particulier :

- ↳ épreuves écrites de spécialité : **19-20 juin 2024** voies générale et technologique
- ↳ compétences expérimentales de physique-chimie du baccalauréat général : **04 – 07 juin 2024**
- ↳ compétences expérimentales SPCL-STL : dates à venir

[La note de service du 26 septembre 2023](#) précise que l'épreuve porte sur le programme de l'enseignement de spécialité de la classe de terminale en vigueur ; les notions du programme de la classe de première en vigueur peuvent être mobilisées dans le cadre de l'épreuve.

Et également que le programme sur lequel peut porter l'épreuve orale de contrôle est identique au programme de l'épreuve écrite.

Le [calendrier de la procédure Parcoursup](#) est également publié.

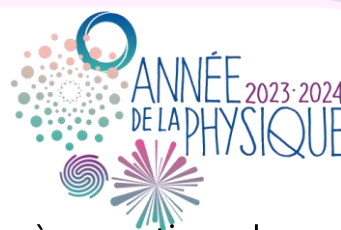
La formation continue

Nous continuerons à communiquer via une Newsletter régulière via votre boîte académique. Vous retrouverez [sur cette page](#) l'ensemble des modules de formation proposés pour notre discipline.

De nouveaux parcours sont mis en place notamment sur l'évaluation des apprentissages.

L'année de la physique !

L'année 2023-24 est l'Année de la Physique : son lancement officiel a eu lieu le 3 octobre 2023 !



De nombreuses actions auront lieu dans l'académie :

- ↳ Journées d'immersion en laboratoire [abonnez-vous](#) à ces actions de formation.
- ↳ Le jeu-concours Etonnante Physique : engagez vos classes de Spécialité (première ou terminale). En classe, cela permettra aux élèves de développer leurs compétences d'argumentation scientifique en lien avec les programmes. Un pas vers le Grand Oral. Inscrivez vos classes !

Suivez l'actualité [nationale](#) et [académique](#).

Les visites et rendez-vous de carrière

Les [modalités des visites d'accompagnement et des rendez-vous de carrière](#) sont décrites sur le site académique disciplinaire. Vous y trouverez quelques observables et points d'attention.

Vous pouvez nous contacter via le secrétariat des IA-IPR à l'adresse suivante : ce.ipria-physique-chimie@ac-versailles.fr

Site disciplinaire et courriel académique

Nous vous engageons à consulter très régulièrement votre messagerie académique, qui est le canal de communication avec les services académiques, le SIEC et le corps d'inspection.

En outre, des informations vous sont adressées par ce biais (actualités concernant la discipline, Newsletter formation continue, actions de promotion des sciences, etc.). Nous alimentons de la même manière le site disciplinaire académique : <https://phychim.ac-versailles.fr/> et le compte twitter correspondant ([@phy_chim](#)).